

Salaire CDD remplacement Fonction publique

Par **tibo perplexe**, le 13/05/2019 à 18:34

Bonjour,

J'ai devant moi le contrat d'embauche pour un CDD de remplacement de congé maternité.

Je remplace une "**Redacteur principal de 2eme classe**", a temps complet

(pas d'inclusion du genre dans les contrats mais bon passons...)

Cela, au sein du service culturel d'une commune.

Que je sois au "1er echelon" car pas d'ancienneté OK

Mais en regardant les "Indices brut et majorés" qui me sont accordés je remarques que je suis considéré comme "**Redacteur**" (tous court, meme pas 1ere classe... 2 niveau en dessous)

Donc je vous assure pas le meme salaire.

J'ai deja commencé (depuis une semaine), me retrouve devant le contrat et me sent un peu arnaqué (on m'avait dit que je recevrais un salaire equivalent au poste occupé par la personne que je remplace).

Qu'en pensez vous? Merci